Félicitations pour l'obtention de votre nouvelle carte eID !

L'eID est la carte d'identité électronique destinée aux citoyens de plus de 12 ans. Vous pouvez tout d'abord l'utiliser pour prouver votre identité en Belgique, dans l'Union européenne et dans certains pays hors de l'U.E. N'oubliez pas que vous pouvez aussi l'utiliser en ligne !

Si vous avez entre 18 et 75 ans, votre nouvelle carte eID est valable 10 ans. Si vous avez plus de 75 ans, elle est valable 30 ans. Pour les moins de 18 ans, la durée de validité est de 6 ans.

Bien plus qu'un document d'identité et de voyage

Votre carte eID est munie d'une puce électronique qui contient deux certificats. Grâce à ces certificats, **vous pouvez apposer une signature électronique** et **prouver votre identité sur Internet**. Vous pouvez ainsi accéder à toute une série de services et d'applications en ligne. Pour vous permettre d'effectuer toutes ces actions, vous disposez d'un code PIN personnel lié à votre eID. C'est ce code PIN qui sécurise l'accès aux certificats électroniques.

Outre le guichet électronique de votre commune, il existe d'autres applications utiles et couramment utilisées :

www.tax-on-web.be
https://mondossier.rrn.fgov.be
www.myminfin.be
www.mypension.be
www.police-on-web.be

Un aperçu des principales applications est disponible sur www.mybelgium.be
Pour gérer votre profil e-gov avec votre eID, rendez-vous sur Myegov.belgium.be

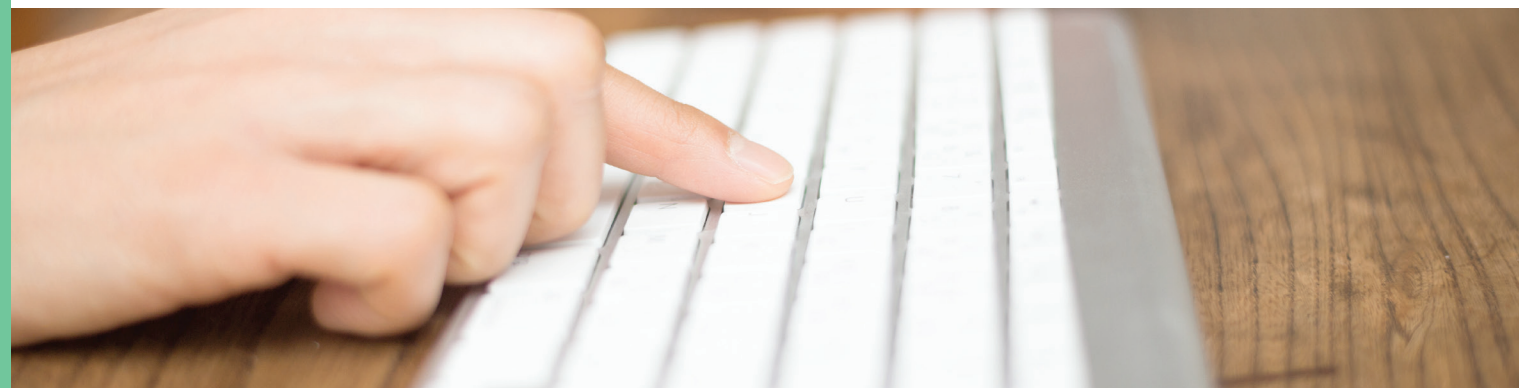


Prenez soin de votre eID

Pour garantir une bonne utilisation de votre carte eID, il est préférable de suivre les **conseils suivants :**

Prenez bien soin de votre carte eID et ayez-la toujours sur vous.

Votre **code PIN** est strictement **personnel**. Ne le communiquez à personne et ne le glissez pas dans votre portefeuille. Vous pouvez modifier votre code PIN au moyen d'un lecteur de carte connecté à votre ordinateur ou auprès de votre commune.



eID perdue ?
Appelez DOC STOP !

En appelant le 00800 2123 2123, le numéro de téléphone gratuit de DOC STOP, vous pouvez signaler la perte ou le vol de votre eID où que vous soyez, de jour comme de nuit. **En appelant rapidement DOC STOP, vous réduisez les risques d'abus de votre carte.** Immédiatement après votre appel, votre eID sera enregistrée comme étant « non valable » sur www.checkdoc.be. Il s'agit du site web utilisé par les banques, les commerces et d'autres professionnels pour contrôler la validité des documents d'identité. Veuillez également avertir la police ou votre commune.
Si vous retrouvez votre carte, vous pouvez la faire débloquer dans un délai d'une semaine. Pour cela, il suffit de passer un coup de fil à DOC STOP.

Plus d'infos: www.docstop.be

DOC STOP 24/24
00800 2123 2123
+32 2 518 2123

Plus d'infos ?

À propos de l'eID :
www.eid.be et www.ibz.rrn.fgov.be
Centre d'appels du SPF Intérieur :
✆ 02/518 21 16
✉ helpdesk.Belpic@rrn.fgov.be

À propos des applications eID :
www.mybelgium.be

À propos de l'utilisation en ligne de l'eID avec le lecteur de carte :
www.eid.belgium.be

La plupart des magasins informatiques et supermarchés vendent des lecteurs de carte eID.

Si vous disposiez déjà d'un lecteur de carte pour votre ancienne eID, n'oubliez pas de télécharger la dernière version du logiciel afin de pouvoir également utiliser sans problème la nouvelle génération de carte eID. Vous trouverez ce logiciel sur www.eid.belgium.be

À propos des responsabilités respectives des acteurs intervenant dans la production, la gestion, la conservation et l'utilisation des certificats : voir le CPS (Certification Practice Statement – Déclaration relative à la pratique de certification) sur www.certipost.be

ER: Jan Deprest, WTC III, 30/9 Boulevard Simon Bolivar, 1000 Bruxelles

ibz Service public fédéral Intérieur
fedict @-novating government
.be

eID

La carte d'identité électronique offrant de nombreuses possibilités

